

2ème Comité technique du Réseau d'Observation de la consommation des espaces en région (ROCER)



Mardi 31
janvier 2017



Ordre du jour

- 1. Avancement des signatures de la convention du ROCER**
- 2. Priorisation des actions 2017 suite au précédent CoTech – discussion autour d'un calendrier de réalisation prévisible**
- 3. Discussions autour de la mise en place de groupes de travail**
- 4. Actualités des observatoires départementaux**



2 – Priorisation des actions 2017 – discussion autour d'un calendrier prévisible

Quelques propositions d'actions :

- **Diffusion des premières production de données**
 - Éléments qui viendront nourrir le SRADDET
 - Alimentation d'un futur centre de ressources :
 - Premières cartographies de taches urbaines (DREAL / CEREMA)
 - Cartographies de consommation des espaces agricoles (DRAAF / CEREMA)
 - Inclure des publications nationales, études dont nous disposons,...
 - En lien avec les agences d'urbanisme
- **Sensibilisation des EPCI et partenaires : un sujet de réflexion à mener sur l'année au sein des CoTech**
 - Pertinence de la tenue d'un séminaire (septembre)
 - Identification puis valorisation des actions mises en œuvre par les observatoires départementaux : quelles possibilités de présentation de nouveaux sujets ou d'études en cours / terminées ?
 - Appui sur d'autres manifestations existantes : si oui, lesquelles ?
- **Mise en lien des groupes de travail ZAE et OCSOL, avec par exemple comme objectif l'identification des friches industrielles (via le travail de l'ARD)**

2 – Priorisation des actions 2017 – discussion autour d'un calendrier prévisible (suite)

- **Actions portées par le GT OCSOL concernant le MOS (d'ores et déjà prises en compte : prochaine échéance du GT le 1**
 - Méthodologie partagée
 - Comparaison des modèles de MOS existants (en région, hors région) : existe-t-il un tronc commun ?
 - Construction d'un référentiel régional du MOS, avec son cadre méthodologique
- **Trouver une identité graphique au ROCER**

3 – Mise en place de groupes de travail

- **Mise en place d'un centre de ressources :**
 - Quelle participation ?
 - Quel pilotage ?
 - Quelques actions pour une feuille de route préalable :
 - Définition d'un cahier des charges : arrêter le pilotage, l'organisation interne,...
 - Questions de la cible et du contenu (cartographie des observatoires existants, méthodologie, données, études et outils existants,...)
 - Question des moyens / du support de mise en œuvre (plate-forme informatique, quel hébergement?)
 - Quelle forme pour les outils pédagogiques à destination des élus ? (carte, évolution de la tache urbaine, visualisation de la consommation de foncier agricole, des friches...)
- **Mise en place d'un groupe de travail sur le foncier agricole et les friches agricoles**
 - En lien avec le GT ZAE